

3.3 - Fonder le projet urbain sur la nature et le paysage

Responsable de l'enseignement Equipe enseignante	Bernard BRUNET , paysagiste et urbaniste Bernard BRUNET, paysagiste et urbaniste Agnès Berland-Berthon, architecte et urbaniste Anne Delarche Joli, ingénieure écologue Laurent Gouyou-Beauchamp, architecte
--	---

Modalités pédagogiques :

Nombre d'heures encadrées	CM :	TD : 86 h
Ateliers libres et évaluation du temps de travail personnel	86h	
ECTS	8	
Objet et position théorique	<p>Projet de territoire sur des secteurs de mutation territoriale à la rencontre de dynamiques écologiques, agricoles et forestières, urbaines et paysagères. Quels nouveaux territoires et quels équilibres ? Quels paysages, quelle identité et quelle composition paysagère ? quels espaces publics structurants ? Quels équilibres écologiques ? Quelles formes urbaines ?</p> <p>Ce module de projet s'inscrit dans un ensemble de positions théoriques élaborées et expérimentées par l'équipe enseignante dans ses travaux sur la ville et le territoire. Ces engagements théoriques sont fondés sur un corpus de travaux pédagogiques, de travaux de recherches et de travaux professionnels.</p> <p>Cette position s'appuie en premier lieu sur une approche critique de la ville moderne. Le processus de production de la ville et du territoire modernes, toujours largement dominant, en particulier dans les pays qui se caractérisent par un fort développement, élabore des modèles et des réalités qu'il s'agit de réinterroger par la mise en œuvre d'une démarche alternative d'analyse et de conception du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu de la relation entre l'urbain et le territoire, le paysage, la géographie (contraintes de l'eau et des inondations, nécessités vivrières et agriculture, relation à la nature et équilibres bioclimatiques...) - Le problème de l'espace moderne considéré comme neutre et sans valeur autre qu'économique et spéculative. Un espace cloisonné, fondé sur le zonage, la ségrégation sociale et fonctionnelle. - L'enjeu de patrimoine du patrimoine écologique et culturel, enjeu de durabilité. - L'oubli de la notion de paysage, l'espace moderne est fondé sur une vision abstraite et fonctionnaliste qui se réduit aux infrastructures, à l'architecture et à l'espace vert; On observe une perte de sens et de qualité de l'espace habité, de ce qui en fait des lieux de vie. <p>Ces espaces urbains et périurbains se caractérisent par une faible durabilité et une faible résilience. L'espace moderne se caractérise par l'étalement urbain, la production de friches et de lieux ayant perdu leurs qualités écologiques et paysagères. Le regard sur le territoire, la ville doit donc s'inverser. Le projet doit se fonder sur un système de valeur renouvelé intégrant en particulier les notions de nature et de paysage. Il doit poser la question de la durabilité et de la résilience et se penser en terme de système territorial. Le projet urbain doit se repenser en termes de projet de territoire : équilibres et mise en relation, équilibres sociaux, économies d'énergie et rationalisation des déplacements, relations entre l'urbain et le territoire (la ville fait parti d'un système plus large qui inclut les équilibres écologiques, l'agriculture de proximité...), présence de la nature en ville, préservation et valorisation d'une structure paysagère qui relie la ville à son territoire (dimension culturelle, symbolique, sens des lieux, enjeu d'une co-évolution entre vivant humain et non humain, etc.).</p> <p>Ces positions critiques et théoriques se traduisent dans ce module de projet en termes d'objectifs pédagogiques.</p>	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter des projets de développement territorial et urbain alternatifs en privilégiant, en s'appropriant et en mettant en œuvre 5 positions théoriques fondatrices : . Les questions patrimoniales : - le vivant, la biodiversité : fertilité de la terre, qualité de l'eau, diversité végétale... - les valeurs culturelles et le paysage. 	

	<p>. Les ressources du local : une démarche qui s'appuie sur les potentialités et les énergies du territoire, les particularités, voire les fragilités, pour définir le programme et le projet (confère: Ecole territorialiste, landscape-urbanisme...).</p> <p>. Une réflexion sur la diversité et les nouveaux équilibres territoriaux et urbains (proximités et mises en relation, circuits courts, diversité territoriale...) associée à une réflexion sur la qualité d'habiter.</p> <p>. Le caractère de durabilité du projet : sobriété énergétique et préservation des ressources, services écosystémiques, enjeu de recyclage, formes urbaines et densités propres à limiter l'étalement urbain, qualité urbaine et paysagère du cadre de vie, développement diversifié et équilibré, mobilités douces et collectives pour réduire l'impact de l'automobile... (confère: éco-quartiers, HQE aménagement, AEU...)</p> <p>. Un projet qui se pense en termes de temporalités : élaborer le projet comme un processus continu de transformations et de gestion des dynamiques.</p> <p>▪ Expérimenter des modalités méthodologiques adaptées aux positions théoriques qui précèdent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance du diagnostic, de la compréhension et de l'interprétation des caractéristiques, des valeurs et des dynamiques locales, pour une construction d'enjeux pertinents. - Mobiliser différentes échelles de problématiques et de projet : le lieu, la situation locale, le territoire et la métropole. - Construire une vision transversale des enjeux : hiérarchiser, synthétiser afin de poser une posture de projet. - Ne pas s'imposer un programme a priori : construire le programme par le projet. - Expérimenter une méthode itérative de projet : orienter l'analyse, formuler des hypothèses, assumer des ruptures conceptuelles, formuler des hypothèses et procéder à des allers-retours méthodologiques.
Déroutement pédagogique	<p>• La phase de compréhension et de problématique sera très encadrée par les enseignants afin que les étudiants se concentrent sur leur position de projet:</p> <p>Les données connues et la problématique du territoire d'étude seront présentées aux étudiants par les acteurs institutionnels.</p> <p>Le processus pédagogique sera rythmé par des séances de travail collectif animées par les enseignants afin de favoriser la compréhension de la problématique, son questionnement et la prise de position personnelle de l'étudiant au regard de celle-ci.</p> <p>• Le travail de terrain sera privilégié, afin que l'étudiant définisse sa position en s'appuyant sur une lecture personnelle du territoire et fonde son projet sur une réalité matérielle et une vision sensible des lieux.</p> <p>• La deuxième séance sera consacrée à la restitution d'un premier regard personnel : clefs de lecture, valeurs et dynamiques, premiers questionnements, premières hypothèses de travail. Cet exercice permet à l'étudiant de s'engager d'emblée dans le processus de projet en se mettant dans une position qui relève simultanément de la compréhension/interprétation/projection.</p> <p>• Les partenaires institutionnels associés pourront participer à différentes étapes, en particulier lors du rendu final.</p>
Les attendus	<p>Deux échelles de réponse de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet territorial général à l'échelle du territoire d'étude (plan-guide échelle : 1/5000ème) . composition générale et contenu programmatique . équilibres écologiques généraux et processus de transformation dans le temps . structures directrices : structures paysagères, formes urbaines, mises en relation et imbrications. - "Esquisse plus" sur une partie stratégique: forme urbaine ? espace public et projet de paysage ? gestion écologique ? (échelle 1/500ème + illustrations). <p>L'ensemble est appuyé sur un diagnostic problématisé et argumenté (caractéristiques, valeurs, dynamiques, enjeux).</p>
Organisation pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en groupe de 3 étudiants. - Déplacements en transports collectifs, deux-roues, etc. - Présentation par projection + rendu final sur 2ou3 panneaux A0 (verticaux) par groupe pour exposition (type concours d'idées). - Le fonctionnement du module alterne des ateliers et présentations encadrés par les enseignants et des ateliers libres permettant aux étudiants de travailler dans l'école et de préparer les séances encadrées. - le travail d'atelier encadré s'effectue sur des supports papier sur table pour échanger en groupe sur l'avancement des projets. - Des partenaires institutionnels participeront au déroulement du module (CUB, commune...).

Evaluation :

Modalités d'évaluation	Contrôle continu 50 % Rendu final : 50 %
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à appréhender l'échelle territoriale et paysagère- Capacité à élaborer un référentiel personnel sur les questions environnementales et paysagères, urbaines et territoriales et à le mobiliser dans une position de projet.- Capacité de synthèse et de maîtrise d'une démarche itérative dans l'élaboration du projet de territoire.- Capacité à prendre une position de projet sur le territoire et à élaborer son contenu.- Cohérence entre enjeux, concepts, position de projet et formalisation.- Argumentaire et communication du projet.- Assiduité en atelier et progression générale.